

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

Séance du 07 février 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	09	09

Vote
Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 NPPV : 0

L'an 2025, le 07 février 2025 à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 28 janvier 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28 janvier 2025.

Présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Anne Braud MM. Hervé Henry, Stéphane Vernier, Julien Ossola, Eddie Pfister, Vincent Gauthier.

Absent excusé : Jean-Damien Bourillon donne pouvoir à Marie-Noëlle Hubert, Bernadette Gaulot donne pouvoir à Julien Ossola.

A été nommée secrétaire : Stéphane Vernier

9 – Adhésion assistance technique Conseil Départemental

Le Conseil Départemental met à la disposition des collectivités locales des compétences dans le domaine de la voirie et de l'aménagement du territoire.

La contribution de la commune est de 272,35 € HT pour un an pour l'ensemble du domaine d'intervention, décomposée comme suit / habitant :

- voirie : 0,75 € HT

Le conseil municipal délibère et décide à l'unanimité de proroger l'adhésion pour 2025 et autorise le maire à signer les documents y afférents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Verbiesles, le 07 février 2025
Le Maire,
Marie-Noëlle HUBERT

